

VERNIER, COMMUNE PIONNIÈRE

Publié par : [Elise Friedli](#) 30/10/2013

Un inventaire unique en Suisse recensant près de 1800 actions des communes genevoises en faveur de l'environnement est paru en septembre dernier. Ces 1800 actions (parmi d'autres) entreprises entre 2006 et 2012 se retrouvent dans une brochure papier destinée principalement aux communes et dans une «Plateforme environnement des communes» (PEC) diffusée publiquement sur internet.

Sur mandat du Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement (DIME), l'Association pour la sensibilisation au développement durable à Genève (ASDD) a réalisé cet inventaire répondant à un triple objectif: avoir une vue d'ensemble, nourrir les réflexions politiques et promouvoir l'échange d'expériences et l'intercommunalité. Les deux entités tenaient pour l'occasion une conférence de presse. 39 des 45 communes genevoises ont joué le jeu du questionnaire de l'ASDD. Or, ce n'est pas par hasard si elle se déroulait en terre verniolane. On se souvient notamment que la Ville obtenait la distinction «gold» du label Cité de l'énergie en 2009 déjà, récompensant une politique active en faveur du développement durable.

Un classement à relativiser

Au sein de l'inventaire, les domaines bénéficiant du plus grand nombre de mesures sont l'énergie (308 actions), l'information (284), l'air (275), la nature et le paysage (207) et les déchets (188). Avec 80 actions recensées, Vernier prend la septième place du palmarès genevois. «On pourrait être tenté d'apprécier de manière comparative l'effort des communes selon le nombre d'actions engagées et visibles sur la plateforme, commente Rémi Merle, secrétaire général de l'ASDD. Toutefois nous ne nous risquons pas dans cet exercice, d'autant que l'impact réel de chaque action n'est pas évalué. Il y a à l'évidence dans cet inventaire des actions qui ont nécessité beaucoup de travail et qui peuvent avoir un impact potentiel important alors que d'autres sont beaucoup plus modestes!»

L'affaire de tous les services

A Vernier, M. Igor Moro au Service technique est le répondant pour la commune dans le cadre de cet inventaire. «A Vernier le développement durable est affaire des différents services, car il appartient à ceux qui développent des projets dans leurs domaines respectifs d'intégrer les principes et objectifs du développement durable dans ce qu'ils entreprennent, relève le responsable de la mobilité et du développement durable. Mon rôle est donc de faire en sorte que cette approche soit assimilée de mieux en mieux dans le travail quotidien de collaborateurs de la commune.»

S'il ne fallait citer que deux mesures, celles chères au maire Yvan Rochat toucheraient l'énergie et la mobilité douce. «Nous avons démarré en 2010 l'opération «nouvelle lumière» qui s'est déroulée aux Libellules (2010), à Mouille-Galand (2011), à Châtelaine (2013) et se tiendra au Lignon l'an prochain. Ces opérations sont particulièrement importantes car elles permettent d'apporter aux foyers dans des quartiers modestes, la possibilité de réaliser des économies d'électricité, de faire des économies sur la facture SIG et d'avoir un impact positif sur l'environnement. La continuation au fil des années de ce programme est essentielle si l'on veut réellement poser des bases saines à la transition énergétique pour sortir du nucléaire.» Le magistrat en charge du développement durable cite encore le «réaménagement complet entre 2013 et 2015 de la route du Bois-des-Frères, l'avenue du Lignon et la route d'Aire; amélioration des conditions de transit pour les piétons et les vélos (continuité des parcours et sécurité). Ce dispositif sera complété par la construction en bas d'Aire d'une passerelle vélo-piéton qui reliera Vernier à Onex via les Evaux.»